



Paris, le 20 avril 2021

Communiqué de Presse

Les fédérations syndicales de l'énergie demandent à la Présidente de la Commission européenne d'inclure le nucléaire et le gaz dans la taxonomie européenne

L'intersyndicale FNME-CGT, CFE CGC Énergies, FCE-CFDT et FO Énergie et Mines, représentative du secteur énergétique français des Industries Électriques et Gazières, vient d'écrire à la Présidente de la Commission européenne pour lui demander d'inclure l'énergie nucléaire et le gaz dans la taxonomie européenne et de ne pas priver l'Union européenne d'atouts majeurs dans la réussite de la neutralité carbone en 2050 qui est le cœur du Green Deal porté par la Présidente de la Commission européenne.

La taxonomie conditionnera en effet l'accès aux financements et donc les investissements pour de nombreuses années. Puisque le nucléaire est une énergie stable, pilotable et bas carbone, considérée comme centrale par le GIEC pour limiter le réchauffement climatique, et le gaz un outil efficace de décarbonation, la taxonomie européenne doit impérativement respecter la neutralité technologique et le consensus scientifique.

L'intersyndicale est donc stupéfaite de la décision de la Commission. A quelques jours de la publication des premiers actes délégués de la taxonomie, celle-ci a décidé de recourir pour l'énergie nucléaire, le gaz et des technologies connexes, non pas à un acte délégué mais à une proposition législative au calendrier et au processus d'approbation incertains. Cela priverait ces industries d'accès aux financements de la transition énergétique pendant un temps indéterminé.

La Commission européenne change les règles du jeu à la dernière minute et contrevient au principe de neutralité technologique en organisant une inégalité de traitement entre les différents vecteurs énergétiques, tant dans la procédure d'instruction que dans les critères d'évaluation environnementale. Cette décision brutale est d'autant plus étonnante que le JRC mandaté par la Commission vient de conclure à l'absence de nuisance environnementale significative du nucléaire, se déclarant alors favorable à son inclusion dans la taxonomie.

Alors que les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Chine et la Russie ont su ou sont en passe d'intégrer le nucléaire dans leurs équivalents nationaux de la taxonomie, cette méthode n'est en aucun cas à la hauteur des défis climatiques auxquels l'Europe fait face et sur lesquels les citoyens et salariés européens attendent les dirigeants européens. Par conséquent, l'intersyndicale demande à la Commission de renoncer au projet de procédure législative et de retarder la parution des premiers actes délégués pour y inclure à la fois le nucléaire et le gaz.

L'intersyndicale FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FCE-CFDT et FO Énergie et Mines considère que c'est en faisant de la neutralité technologique bas carbone la colonne vertébrale de la taxonomie que celle-ci participera efficacement aux objectifs européens de sécurité énergétique, de relance économique, de relocalisation industrielle, de souveraineté énergétique et industrielle, puis contribuera de manière socialement juste et durable à l'atteinte des objectifs climatiques de l'Europe.